

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

Ouagadougou, le

13 JUIN 2022

N°2022 0060 /MESRSI/SG/CIOSPB

COMMUNIQUE

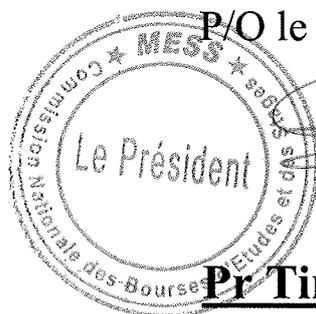
Le Président de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES), a l'honneur de porter à la connaissance des étudiant·e·s des universités publiques du Burkina Faso, candidats aux **bourses intermédiaires des cycles licence, master et ingéniorat** au titre de l'année académique 2021-2022, que les demandes de réclamation sont recevables au CIOSPB du **14 au 28 juin 2022** avec des preuves à l'appui, délai de rigueur.

Les réclamations ne peuvent se faire que sur la base de la moyenne annuelle, pour la même filière d'une même université.

NB : Passé ce délai, aucune demande de réclamation ne sera reçue.
Merci pour votre compréhension.

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Tindaogo VALLEAN

Officier de l'Ordre des Palmes académiques